

République Française
Département : SOMME
Arrondissement: Abbeville
FAVIERES - Commune

Procès Verbal

Le vendredi 05 juin 2026 à 16 heures 00, l'assemblée, régulièrement convoquée le 05 juin 2026, s'est réunie sous la présidence de Michèle SOHET.

Secrétaire de la séance : Valérie DESMOLINS

Présents : Hervé SMETS, Michèle SOHET, Pascal BERZIN, Valérie DESMOLINS, Yves DENYS, Claude SAUVAGE, Nathalie MACLET, Myriam LEJEUNE

Absents excusés Représentés : Pascal TELLIER représenté par Pascal BERZIN, Jean Matthieu MARO représenté par Myriam LEJEUNE, Sabine RIVES représentée par Valérie DESMOLINS

Ordre du jour :

Approbation du PV du 28 avril 2026

1-Délibération : Election du délégué et des suppléants pour l'élection des sénateurs

2-Délibération : Nomination membres siégeant à la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées)

Approbation du PV du 28 avril 2026

Bien réceptionné le mail de Mr Maro concernant le PV du 28 Avril

Avant de laisser la parole au Secrétaire de séance, Mr Claude Sauvage pour les demandes de modifications, Madame le Maire voulait préciser à Mr Maro concernant la non communication des devis pour les dépenses d'investissement, qu'à la date de la réunion le 28 avril, soit à peine 1 mois après la mise en place du nouveau conseil, nous n'avions bien évidemment pas encore tous les devis mais ce qui était intangible c'est la date de présentation du budget aux instances le 30 Avril. Les dossiers sont toujours en cours, devis, demandes de subventions une information détaillée sera faite à la rentrée.

Concernant le coût des travaux de l'église, Mr Maro a déjà fait cette demande fin 2025, Mr Taeck vous a apporté la réponse détaillée. Dépenses : frais d'étude, de mission architecte, Travaux sur édifice, subventions diverses détaillées, ainsi que les dates des remboursements de prêts et ligne de trésorerie.

Le détail des postes dépenses et recettes sont repris dans les divers tableaux du compte administratif présenté lors de cette même séance. Nous sommes en juin 2026 le dossier des travaux est clos.

Madame le Maire laisse la parole à Claude Sauvage

Monsieur Sauvage indique que les remarques de Monsieur Maro ont été prises en compte et retranscrites dans le PV, peut être pas aussi détaillée que souhaitée.

De ce fait le PV est proposé à l'adoption tel quel

Vote : Pour : 9

Abstention : 0

Contre : 2 (Mr Maro, Mme Lejeune)

1 Délibération : Elections sénatoriales : Election du délégué et des suppléants

Mme le Maire précise que le Conseil avait pu prendre connaissance du courrier de la préfecture. Les élections se dérouleront le 27 septembre 2026 à Amiens, il nous faut donc désigner le délégué qui participera à l'élection et les 3 suppléants ;
Le vote se fera en 2 temps, le délégué, puis les suppléants sans débat et scrutin secret.
Cette désignation doit obligatoirement se faire ce jour 5 Juin, le PV sera acheminé après la réunion auprès des services de la sous-préfecture d'Abbeville.

Mise en place du bureau de vote :

Président : La maire

Bureau de vote : les 2 conseillers plus âgés : Claude Sauvage et Yves Denys

Les 2 conseillers plus jeunes : Nathalie Maclet et Valérie Desmolins

VOTE DU DELEGUE :

Mme le Maire Madame SOHET se présente

Vote : 11 voix pour Madame SOHET

Proclamation des résultats : Madame SOHET est élue DELEGUEE

VOTE DES SUPPLEANTS :

Présentation de la liste de la majorité municipale :

Yves Denys

Pascal Tellier

Valérie Desmolins

Vote : 11 voix pour la liste proposée

Proclamation des résultats : Les trois élus cités ci-dessus sont élus suppléants.

2 Délibération : Nomination des membres siégeant à la CLECT Commission locale d'Evaluation des charges transférées.

Cette commission composée de membres de conseils municipaux des communes dépendant de la Communauté de Communes du Ponthieu Marquenterre évalue le montant des charges transférées liées au passage de compétences des communes vers l'EPCI ; Sont représentés au moins 1 membre Titulaire et un membre suppléant par commune.
Madame le Maire propose au poste de titulaire Mr Claude Sauvage et en suppléant Mme le Maire.

VOTE :

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, nomme Monsieur Claude SAUVAGE représentant Titulaire de la CLECT et Madame Michèle SOHET représentant suppléant de la CLECT

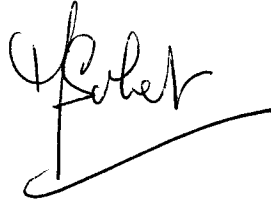
QUESTIONS DIVERSES

Comme annoncé dans le courrier d'envoi des convocations et documents, il n'y aura pas de questions et ou informations diverses, le timing étant serré puisque nous devons après la réunion porter le pv et les votes à la sous-préfecture.

Elles seront abordées le 11 Juin soit la semaine prochaine.

La séance est levée à 16 h 50

La Haie, Michèle SOHET



Valérie DESROCHES

